

## b. Cas d'une salle de spectacle moyenne en périphérie

Transports des spectateurs	
<p>Passer la part de la voiture de 65% à 40% de la mobilité des spectateurs en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• encouragement du covoiturage via plateformes dédiées et réductions aux spectateurs utilisant ce moyen de transport (passage de 2 à 3 personnes par véhicule en moyenne)</li> <li>• réduisant de la place accordée au stationnement de voitures sur le site, installation de bornes pour la recharge des véhicules électriques (NB : les conditions pour que l'utilisation d'un véhicule électrique soit plus intéressante que celle d'un véhicule essence doivent être remplies) ;</li> <li>• mettant en place des stationnements vélo sécurisés, de cheminements piétons sécurisés ;</li> <li>• ajoutant un service de recharge de batteries avec le vestiaire pour les personnes venant avec un vélo à assistance électrique ;</li> <li>• augmentant la part modale du train et du bus en adaptant les horaires des spectacles aux horaires des transports en commun et/ou en nouant des partenariats avec les réseaux de transports locaux.</li> </ul>	<p><b>-5,5 %</b> des émissions du bilan carbone d'une salle moyenne en périphérie</p>
Mobilités des salariés	
<p>Pour augmenter la part des déplacements en transports en commun et mobilités actives, les salles peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• indemniser davantage les pass de transports en commun et indemniser les salariés par l'Indemnité kilométrique vélo (IKV) ou le Forfait mobilité durable (exonéré de cotisations et contributions sociales jusqu'à 500€) favorisant la venue à vélo (avec ou sans assistance électrique), installer des douches dans les locaux pour les salariés à vélo, mobiliser les salariés en organisant des «challenges de la mobilité» lors desquels les établissements d'un territoire peuvent encourager leurs employés à utiliser des modes de transport alternatifs à l'autosolisme pour les déplacements domicile-travail ;</li> <li>• mettre en place des Plans de mobilité employeur (PDM), obligatoires depuis 2018 pour les employeurs regroupant plus de 100 salariés sur un même site ;</li> <li>• réduction du parc de véhicules, remplacement des voitures de fonction ou de service et des véhicules logistiques par des vélos et vélo-cargos (avec ou sans assistance électrique), renouvellement du parc de véhicules avec des véhicules plus sobres car mieux dimensionnés (plus petits, plus légers, moins puissants, moins rapides : en tout cas au plus près du besoin) et électriques ;</li> <li>• proposer une journée de télétravail par semaine en moyenne par salarié. Proposition variable selon les postes concernés.</li> </ul>	<p><b>-0,9 %</b> des émissions du bilan carbone d'une salle moyenne en périphérie</p>

<b>Transports des équipes programmées et des oeuvres</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suppression des clauses d'exclusivité territoriale et mutualisation des dates avec d'autres établissements (en particulier pour les artistes internationaux)</li> <li>• Réduction du nombre d'équipe programmés d'environ 30%</li> <li>• Réduction des masses déplacées d'environ 40% pour le fret lié à la venue des spectacles (via éco-conception et mutualisation du matériel localement)</li> <li>• Ralentissement via l'augmentation du temps passé par les artistes localement (masterclass, collaborations avec des artistes locaux, interventions dans des écoles artistiques locales, etc.)</li> </ul>	<p><b>-66 %</b> des émissions du bilan carbone d'une salle moyenne en périphérie</p>
<b>Alimentation du public</b>	
Passage à une alimentation locale et végétarienne ainsi qu'à un service de boissons locales uniquement	<p><b>-4 %</b> des émissions</p>
<b>Energie</b>	
Remplacement des systèmes de chauffage au gaz ou au fioul par une autre technologie (biogaz, bois, pompe à chaleur, géothermie, granulés de bois...)	<p><b>-1,9%</b> des émissions</p>
Passage à l'éclairage LED avec détecteur de présence	Non estimé
Mobiliser les salariés pour encourager la sobriété des usages, par des défis "positifs" tels que le concours "CUBE" qui vise à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer leurs consommations en mettant en œuvre une compétition ludique/	Non estimé
<b>Achats et immobilisations</b>	
Allongement de la durée de vie du matériel scénique et informatique	<p><b>-2%</b> des émissions</p>
<b>Numérique</b>	
Limitier la masse des données mise en ligne pour la communication en favorisant les formats vidéos n'excédant jamais la HD 1080p et la communication via textes, images et fichiers sonores sur les réseaux sociaux lorsque c'est possible (ce qui implique le renoncement aux lives en 2K, 4K et en réalité virtuelle ainsi qu'aux équipements correspondants).	<p><i>impact à considérer de manière dynamique, non estimable ici</i></p>
Achat de matériel reconditionné ou d'occasion pour la bureautique, l'informatique et la téléphonie de bureau	<p><b>0,07%</b> des émissions</p>